

- **Nom**  
Codol
- **Prénom**  
Fanny
- **Adresse**  
29 avenue de Villiers, 75017 Paris
- **Raison sociale**  
Maison de l'Europe de Paris

### **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
Rencontre/débat avec des citoyens allemands de la ville de Duisburg
- **Description de l'activité**  
Rencontre/débat ayant rassemblé des citoyens allemands de la ville de Duisburg et ayant porté sur l'acceptation des politiques européennes au sein de la société Française, la réception par les Français des réformes mises en œuvre par le Président Emmanuel Macron, et la montée du populisme et de l'extrême droite en France.
- **Date et heure**  
Mercredi 10 Octobre 2018 de 10h00 à 12h00
- **Lieu**  
Maison de l'Europe de Paris, 29 avenue de Villiers, 75017 Paris
- **Nombre de participants**  
28

- **Catégories de publics présents**  
La rencontre, organisée en partenariat par le Centre d'Information Europe Direct de Duisburg et celui de Paris était ouverte à des citoyens allemands de la ville de Duisburg.
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
/

## **Synthèse de l'activité**

- **Thèmes évoqués**  
Les citoyens allemands présents ont pu débattre, notamment avec quelques participants français, de plusieurs thématiques liant l'Union européenne et ses diverses politiques et l'acceptation de celles-ci en France, notamment :
  - la gestion de la crise migratoire par l'UE et par ses Etats membres, avec notamment la position du gouvernement et des citoyens français sur la question,
  - la place de la France au sein de l'UE, et notamment la position des groupes politiques français par rapport à un éventuel Frexit
  - les promesses et politiques mises en œuvre par le président Emmanuel Macron,
  - la répartition et l'utilisation des fonds européens à l'échelle locale.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
  - Un des participants s'est questionné sur le revirement de la position française (du président Macron) sur l'accueil des migrants/demandeurs d'asile en France, et notamment l'accueil des bateaux qui se sont vus refuser l'entrée dans les ports italiens.
  - Un des participants s'est étonné de l'absence/de l'échec de la réforme des accords de Dublin qui ne prévoit un principe de répartition des migrants selon des quotas qu'en cas d'urgence, urgence qui n'est plus qualifiée à l'heure actuelle au regard du nombre décroissant de migrants arrivant sur les côtes européennes.
  - Selon l'une des participantes, la colonisation a appauvri et laissé meurtri les anciens Etats colonisés. Il serait ainsi aujourd'hui du devoir de l'Europe et en particulier des ex-pays colonisateurs d'accueillir les populations qui doivent fuir à cause des instabilités existantes dans leur Etat d'origine.
  - Selon plusieurs des participants, les traités économiques signés avec les Etats africains, conditionnés par un respect des droits fondamentaux et de certaines valeurs considérées par ces orateurs comme des valeurs « européennes », seraient une nouvelle forme de colonialisme, une façon pour les Etats occidentaux/européens d'exercer une nouvelle fois une

influence sur les anciens Etats colonisés.

-La majorité des citoyens allemands présents ont exprimé leur étonnement face à la confusion qui règne par rapport aux idées défendues par les différents partis politiques en France.

- La France et les autres Etats européens ne devraient pas fermer leurs ports aux bateaux transportant des migrants. Des Etats membres côtiers comme la Grèce, l'Italie ou Malte ne devraient pas être les seuls à devoir accueillir les bateaux de migrants, ces derniers devraient être pris en charge et répartis de façon équitable par tous les Etats membres.

### **Pistes de proposition formulées**

-Un des citoyens présents a exprimé son souhait de voir les accords de Dublin réformé afin que les différents Etats membres de l'UE se répartissent les migrants arrivant aux frontières communes de l'UE de façon équitable, et cela en tout temps. Celui-ci souhaite que soit mis fin à la règle, qualifiée d'injuste, selon laquelle le premier Etat d'arrivée est celui qui se doit de traiter la demande d'asile du migrant.

-La communication au sujet de la réception de fonds européens devrait être mieux gérée et plus importante et visible. Le non-respect de ces règles devrait être sanctionné fortement. Une meilleure visibilité de la finalité des fonds européens permettrait en effet aux citoyens européens de mieux comprendre ce que fait l'UE et ce qu'elle leur apporte, et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union européenne.

- Le système des quotas qui existe uniquement en période dite "d'urgence" pour la répartition des migrants, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui puisque le nombre de migrants foulant le sol européen en 2018 est plus ou moins semblable au nombre de migrants arrivant sur le sol européen avant la « crise migratoire » de 2015, devrait être étendu et s'appliquer en tout temps.